

Prépositions et aspectualité

Colloque organisé les 3 et 4 juin 2011, à l'Université de Provence,
sous l'égide du LPL (CNRS, UMR 6057), avec le concours de l'UFR LAG-LEA
et de l'Université de Provence

Présentation

Ce colloque est une invitation à ré-envisager les prépositions en explorant leur affinité avec l'aspect.

Il est généralement admis que les prépositions sont des relateurs. La fonction de liage qu'elles opèrent peut se représenter sous la forme <A Prép B> (cf. *a woman on antibiotics* / *He looked under the bed*), et elle peut s'interpréter comme une relation (syntaxique) d'incidence de B à A, via la préposition, et comme une opération de repérage référentiel de A par rapport à B : dans le premier cas, l'occurrence de *woman* est caractérisée par le Sprép *on antibiotics*, intégré au syntagme, incident au noyau *woman* ; dans le second exemple, le regard reçoit une spécification, référentielle, de son complément directionnel *under the bed*.

L'un ou l'autre des termes mis en relation peut être impliqué (cf. *Ø On the Road* / « *Jill came tumbling after Ø* ») : le titre sert à la fois de thème et de repère référentiel à la totalité du roman ; la distribution syntaxique de la particule *after*, quant à elle, est adverbiale, (*Jill came tumbling after / behind / later*), mais *after* n'en reste pas moins relationnel (*Jill came tumbling after* implique *Jill came tumbling after B*), par anaphore ou par deixis, autrement dit par indexation sur le contexte ou sur les coordonnées situationnelles : que B soit explicite ou non, la chute de Jill est référentiellement repérée par rapport à B, la chute de Jack.

L'aspect peut sommairement se définir comme la trace, en énoncé, dans la représentation linguistique d'un référent – désigné, procès, état de fait ou événement – d'une saisie différenciée, dans une situation donnée et selon un point de vue particulier. Le point de vue est complémentaire de l'aspect.

La relation prépositionnelle peut être envisagée comme la saisie d'une des facettes :

- d'un désigné (*the man in the street*),
- d'un processus (*Look under the bed*),
- d'un événement (*X will arrive after B*),
- d'un état de fait (*Your shoes – on the bed !*).

La relation prépositionnelle met en place des repérages de trois ordres : 1/ repérage structurel, par incidence de B à A ; 2/ repérage sémantico-référentiel de A par rapport à B ; 3/ repérage énonciatif, par indexation de <A Prép B> sur une situation-repère.

L'aptitude de la relation prépositionnelle à se conformer à l'aspect d'un procès (ex. *Jack wolfed down his sandwich in five seconds flat* : procès transitif télique), ou à en moduler l'interprétation (1/ *Jack read his mail in twenty minutes* : interprétation perfective, télique ; 2/ *Jack read his mail for twenty minutes* : interprétation imperfective, atélique), le rôle qu'elle est à même de jouer dans la diathèse et la saisie qu'elle opère dans la chaîne de transitivité (*Selhurst Park is currently under the control of separate administrators...*), la concurrence qu'elle livre à l'aspect verbal (*The car was under repair / The car was being repaired* /// *I'm just after taking a mid-term break / I've just taken a mid-term break* [cf. M. Fryd]) et jusque dans les structures résultatives (*Cicero could talk a condemned man into chopping off his own head*), mais également la relativité signifiée par la préposition, le point de vue impliqué par la relation qu'elle opère, la dépendance de la relation prépositionnelle, constituent un faisceau d'indices suggérant que la préposition a une aptitude particulière à dire l'aspect.

Toutes les approches sont susceptibles d'être retenues et les études peuvent porter sur les langues les plus diverses, sur leur comparaison ou, à l'intérieur d'une langue donnée, sur

une préposition unique, sur une paire ou sur un groupe de prépositions. Le travail peut partir d'une définition de la préposition et être centré sur ses caractéristiques, syntaxiques, sémantiques, énonciatives ; il peut également partir d'une définition de l'aspect, et être centré sur la pertinence, la présence – ou l'absence – d'aspectualité dans la relation prépositionnelle, selon les groupes de prépositions, selon leur degré d'abstraction, selon les langues et selon les états de la langue en diachronie ; en fonction aussi, bien entendu, de la définition de la préposition, qui pourra poser la bivalence comme définitoire, ou admettre que la préposition peut avoir soit un fonctionnement bivalent (*Jill came tumbling after B*) soit un fonctionnement monovalent (*Jill came tumbling after*).

La problématique de la relation prépositionnelle et de la co-prédication, celle de la relation prépositionnelle et de son intégration sont tout aussi pertinentes. De même le sera tout rapprochement entre prépositions et particules adverbiales, prépositions et affixes, prépositions et postpositions, prépositions et marques casuelles.

On pourra aussi faire porter son étude sur la phonologie ou sur la prosodie des relations prépositionnelles. On pourra s'interroger sur la pertinence d'une opposition entre dynamisme et absence de dynamisme de la relation prépositionnelle. Est-il légitime d'envisager cette relation comme s'il s'agissait d'une relation de transitivité ? Dans quelle mesure la saisie opérée est-elle modifiée par les éléments mis en relation ? Dans quelle mesure les modifie-t-elle ? On pourra également explorer l'appréhension de la préposition et de la relation prépositionnelle en diachronie.

D'autres voies sont à envisager encore : les liens bien connus entre aspect et caractérisation, entre aspect et détermination, entre aspect et commentaire ; mais également – puisque la saisie aspectuelle et l'orientation de la relation prépositionnelle impliquent conjointement une dépendance et un point de vue – la mise en place énonciative et les caractéristiques du point de vue, en gardant à l'esprit que les prépositions permettent elles aussi de représenter des relations conçues à travers le filtre de l'expérience humaine.

Les propositions de communication sont à annoncer pour le 15 novembre 2010 à Jean-Marie Merle (Université de Provence, LPL, UMR 6057, jimmerle1@aliceadsl.fr) et à Agnès Steuckardt (Université de Toulon, LPL, UMR 6057, Agnès.Steuckardt@univ-provence.fr); à ce stade, un titre suffira.

Une présentation d'une demi-page à une page sera attendue pour le 15 décembre 2010.

L'avis du comité scientifique sera transmis à chacun le 5 janvier 2011.

Le colloque sera organisé à Aix-en-Provence les 3 et 4 juin 2011.

Présentation en français

http://sites.univ-provence.fr/wclaix/colloques_fichiers/presentation_prepositions_et_aspectualite.pdf

Programme

http://sites.univ-provence.fr/wclaix/colloques_fichiers/prepasp_programme_2011_04_06.pdf

Presentation in English

http://sites.univ-provence.fr/wclaix/colloques_fichiers/prepositions_and_aspectuality.pdf

Fiche d'inscription

http://sites.univ-provence.fr/wclaix/colloques_fichiers/prepasp_inscription.rtf

Jean-Marie Merle & Agnès Steuckardt
Responsables du colloque